

Prise de parole transphobe décomplexée dans la sphère publique : la Fédération LGBT tire la sonnette d'alarme

Dans un contexte international marqué par la montée des discours conservateurs, la Suisse n'échappe pas à cette vague réactionnaire. Le climat politique se durcit, menaçant les droits des personnes LGBTIQ+.

La **Fédération genevoise des associations LGBT** souhaite réagir vivement à la **séance du Grand Conseil genevois du 11 avril 2025**, où des propos niant l'existence même des personnes trans, non-binaires et intersexes ont été tenus publiquement, sans conséquence.

Lors de cette séance, la réinscription à l'ordre du jour de la Résolution 903-A, un texte datant de 2019, a avivé des tensions. Ce retour soudain s'inscrit dans une stratégie visant à remettre en question **l'autodétermination médicale** des personnes trans*. Alors que des personnes élues des groupes socialiste et vert avaient demandé le gel de ce texte en commission, la majorité de droite a imposé son renvoi en plénière.

Nous nous inquiétons de plusieurs points :

1. **La mise à l'agenda politique des questions LGBTIQ+ est actuellement instrumentalisée**, non pour faire progresser les droits, mais pour les remettre en cause.
2. **Des propos transphobes ont été publiquement tenus au sein du parlement**, parmi lesquels :
 - Mme Céline Zuber-Roy (PLR) : « Il n'existe qu'une réalité biologique, avec des hommes et des femmes » ;
 - M. Marc Falquet (UDC) : « Si on change de sexe, ça sera des malades à vie » et « Les jeunes ont besoin de valeurs, pas de changements de sexe ».

Ces affirmations **scientifiquement infondées et discriminatoires** témoignent d'une méconnaissance persistante des notions de sexe biologique, sexe légal et identité de genre. Le sexe biologique, loin de répondre à un système binaire ne définit pas l'identité de genre. Certaines personnes naissent avec des traits biologiques qui ne correspondent pas strictement à ces catégories binaires : ce sont les personnes intersexes¹. Nous renvoyons à ce sujet vers la brochure Sexess², qui aborde ces questions de manière accessible et documentée.

¹ Les personnes intersexes naissent avec des variations des caractéristiques sexuelles (génétiques, hormonales, anatomiques) qui ne permettent pas une classification claire dans les catégories « mâle » ou « femelle ». Elles représentent environ 1,7 % de la population, soit une fréquence comparable à celle des personnes aux cheveux roux.

² [SEXESS.pdf](#)



Ce type de rhétorique n'est pas isolé. Il fait écho à un virage préoccupant global, notamment au Royaume-Uni. Le 16 avril 2025, la **Cour suprême britannique** a statué que, dans le cadre légal, le terme *femme* devait être compris exclusivement comme renvoyant au « sexe biologique », excluant ainsi les femmes trans de certaines protections légales. Cette décision, saluée par des groupes anti-trans tels que *For Women Scotland*, marque un **recul majeur pour les droits des personnes trans et pour l'égalité de genre**. Elle illustre comment l'instrumentalisation du biologique peut servir à **restreindre les droits fondamentaux des personnes trans et de toutes les femmes**, y compris les droits acquis de longue date grâce aux luttes féministes et LGBTIQ+.

Ce qu'est — et n'est pas — l'identité de genre

L'identité de genre désigne la manière dont une personne se ressent intimement : femme, homme ou hors des normes binaires. Pour certaines personnes, cette identité de genre correspond au sexe assigné à la naissance (*cisgenre*), pour d'autres personnes ce n'est pas le cas (*transgenre*)³. L'OMS, les Nations Unies et de nombreuses associations médicales reconnaissent aujourd'hui l'existence d'identités de genre diverses, qui dépassent la stricte division entre « homme » et « femme ».

Contrairement aux idées reçues, cette diversité n'est ni nouvelle ni propre aux sociétés occidentales contemporaines. Les personnes non conformes aux normes de genre et les identités de genre non binaires ont toujours existé à travers le temps et l'espace, souvent de manière rituelle ou codifiée⁴.

Le **changement de genre à l'état civil** est une démarche **administrative**, démedicalisée en Suisse depuis 2022. Cette évolution est le fruit d'un consensus médical international, notamment avec le retrait du terme « trouble de l'identité de genre » du DSM-V (2013) et la révision de la CIM-11 par l'OMS (2019), affirmant que la transidentité **n'est pas une pathologie**⁵.

Nous considérons que qualifier les personnes trans* de « malades à vie » est offensant et discriminatoire, tout comme les opposer à des supposées « valeurs » ou les accuser de danger menaçant l'intégrité des jeunes. Ces propos alimentent la stigmatisation et mettent en danger la santé mentale et physique de milliers de personnes concernées.

Selon le rapport publié cette semaine par la LGBT Helpline, les actes de haine envers les personnes LGBTIQ+ en Suisse atteignent un niveau alarmant : 309 agressions ont été dénoncées en 2024, soit cinq fois plus qu'en 2020. Dans ce contexte marqué par une montée des violences, il est impératif de ne pas banaliser de tels propos. Les discours transphobes ne sont pas de simples opinions : ils alimentent directement un climat d'insécurité quotidien.

³ [SEXESSS.pdf](#) p. 2

⁴ Comme les Two-Spirit chez les peuples autochtones d'Amérique du Nord, les Hijras en Inde, les Fa'afafine aux Samoa, les Muxes au Mexique, les Bakla aux Philippines, ou encore les Waria en Indonésie. Plus d'informations sur la map ici [Sexual Orientation and Gender Identity throughout History | PEN/OutWrite](#)

⁵ CNE, L'enregistrement officiel du sexe, Prise de position n° 36 /2020

Une contradiction avec les engagements récents du Canton

Nous rappelons que le **Canton de Genève a adopté en 2023 la LED-genre**, qui **consacre l'égalité de toutes les personnes**, indépendamment de leur sexe, orientation sexuelle, identité de genre, expression de genre ou intersexuation. Les déclarations du 11 avril vont à l'encontre directe de ce cadre légal et éthique.

Nous déplorons que des membres du Grand Conseil, qui avaient soutenu cette loi au moment de son approbation, prennent aujourd'hui des positions ouvertement LGBTIQphobes. Nous les appelons à prendre la **mesure de leurs responsabilités : avoir de tels propos dans la sphère publique normalise les violences à l'égard des personnes LGBTIQ+**.

Nos demandes

- Nous **appelons les parlementaires à faire preuve de respect** dans leurs interventions et à **reconnaître les droits fondamentaux** des personnes LGBTIQ+.
- Nous appelons enfin à la **solidarité de toutes et tous** face aux attaques que subissent les personnes LGBTIQ+ aujourd'hui.

Les personnes trans, non-binaires et intersexes de tous âges existent. Elles ont le droit au respect, à l'autodétermination, et à une protection effective contre toutes les formes de discrimination.

Nous poursuivons le dialogue avec l'ensemble des partis politiques pour garantir un débat démocratique respectueux, fondé sur les faits.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de prendre contact avec :

Fédération genevoise des associations LGBT :

Eric Amato et Robin Adet, co-présidents de la fédération - 076 621 48 09 robin@federationlgbt-geneve.ch

Mattia Iacobelli, chargé de plaidoyer - 076 840 52 26 mattia@federationlgbt-geneve.ch

